

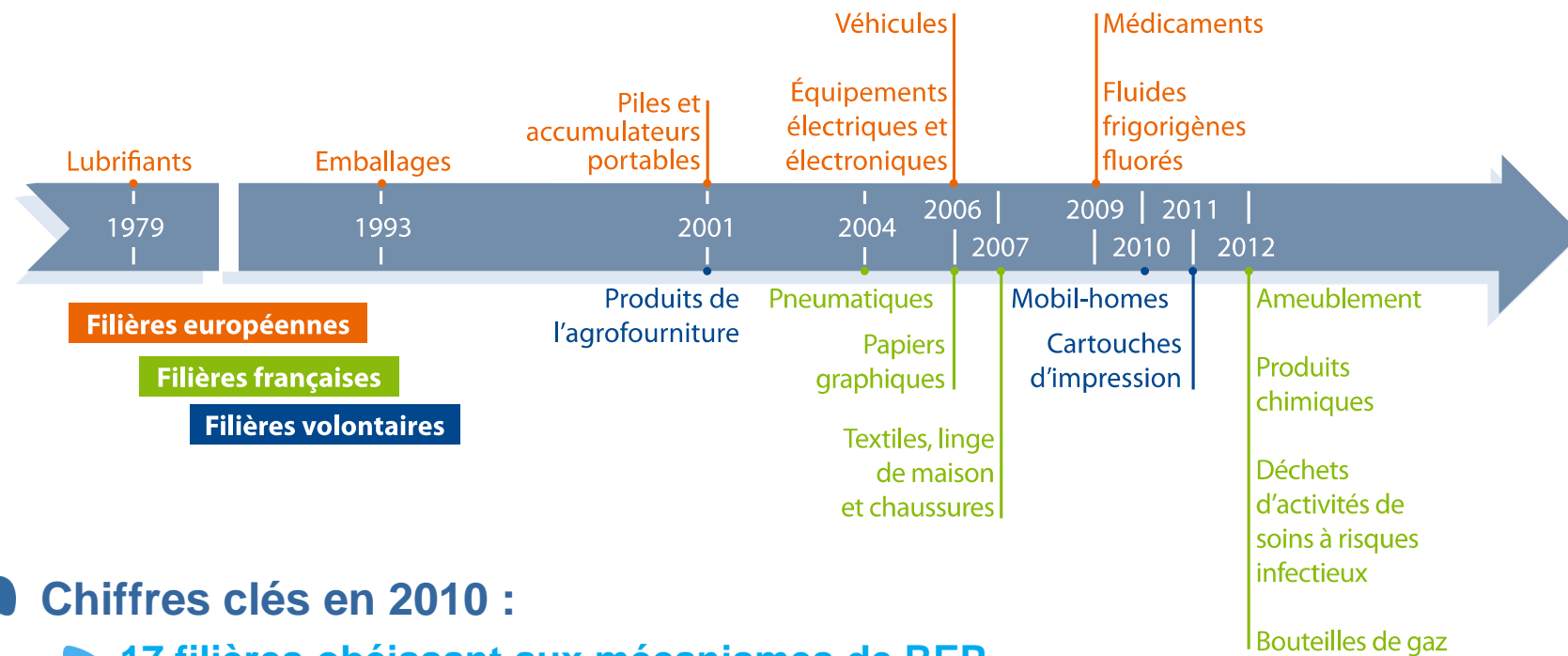


Evolution des filières REP en France

ACR+ / European Waste and Ressource Days
Bruxelles – 8 novembre 2012

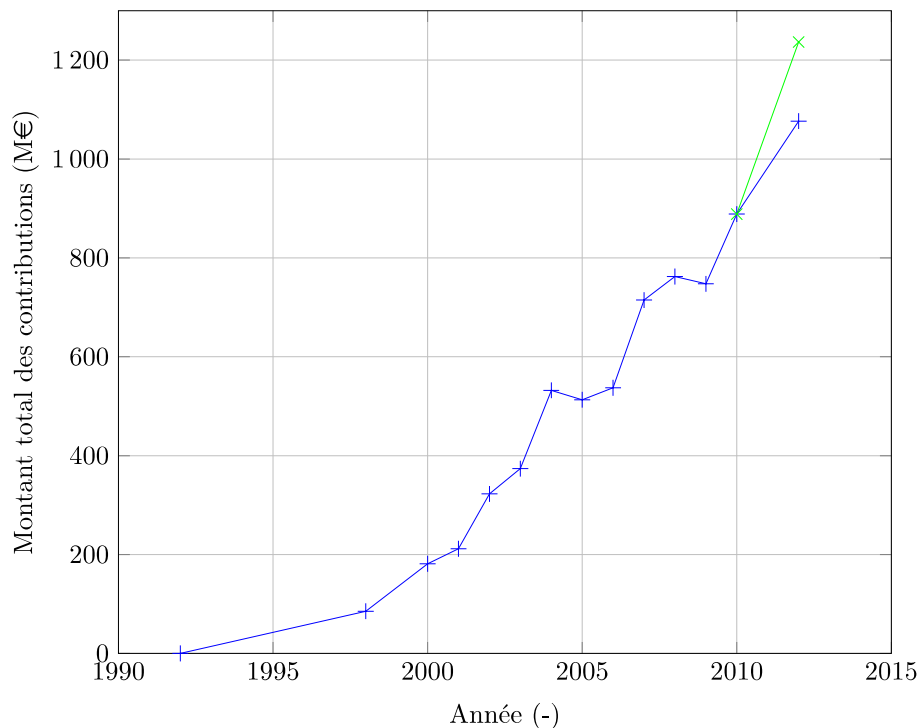


*L'association nationale au service des collectivités
territoriales, des associations et des entreprises*



Chiffres clés en 2010 :

- 17 filières obéissant aux mécanismes de REP
- Un gisement de 11 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés
- Près de 900 M€ de contribution des metteurs en marchés
- Près de 470 M€ reversés aux collectivités



- Jusqu'en 2006, Emballages = 90 % du total des contributions
- En 2012, arrivée des filières :
 - Ameublement
 - Produits chimiques des ménages
- Montant des contributions :
 - Plus de 1,2 milliards d'euros
- A partir de 2012, Emballages = 50 % du total des contributions

● Déchets ménagers et assimilés

- 37 millions de tonnes
- 7 milliards d'euros

● Déchets soumis à la REP

- 11 millions de tonnes (30 %)
- 1,2 milliards d'euros (< 20 %)


Equilibre ?

● Filière opérationnelle fin 2012

► **Un gisement de 2,7 millions de tonnes (ménages et professionnels)**

► **Des objectifs ambitieux pour 2015**

- 45 % de recyclage (contre 24 % aujourd'hui)
- 80 % de valorisation (contre 45 % aujourd'hui)
- Réduire l'élimination à moins de 20 % (contre 55 % aujourd'hui)

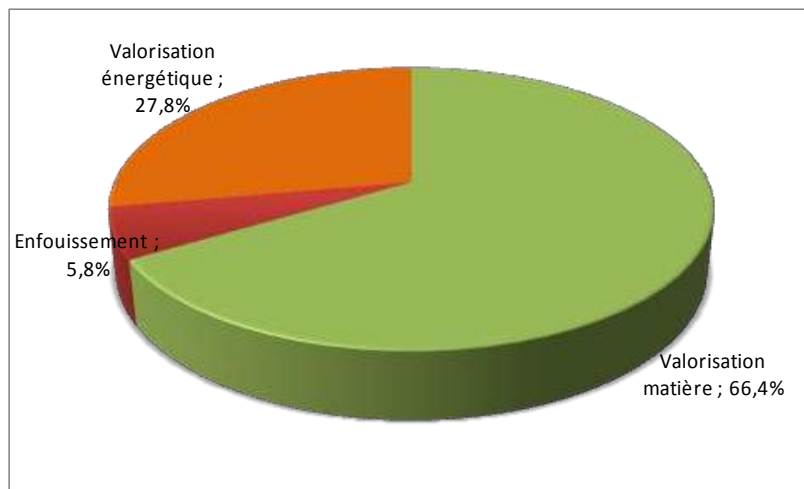
► **Propose un système mixte aux collectivités**

- Soit elles conservent leur prestataire et bénéficie d'un soutien (filiale emballages)
- Soit elles collectent séparément les déchets d'ameublement et les confient ensuite à l'éco-organisme (filiale DEEE)

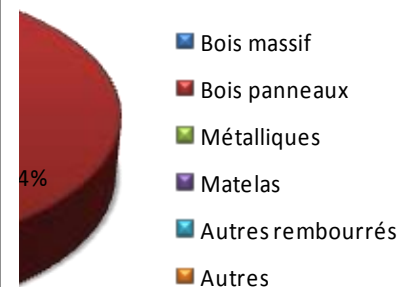
► **Deux expérimentations en France en 2012**

- Strasbourg (2 déchèteries) – depuis mars 2012
- En Haute Saône (1 déchèterie) – depuis décembre 2011

- Accueil positif de la benne dédiée aux déchets d'ameublement en déchèterie
- Des niveaux de collecte de l'ordre de 20 kg/hab/an
 - ▶ À consolider sur des territoires plus vaste
 - ▶ Etudes de préfiguration faisait état de 33 kg/hab/an
- Possibilité d'atteindre les objectifs fixés
- La consolidation
 - ▶ Contexte
 - ▶ Bois = 60
- La nécessité d'ameublement
 - ▶ 2 usines





Composition du bois



ets

● Filière opérationnelle fin 2012

- ▶ **Un gisement de 43 000 tonnes (ménagers) => périmètre de la REP** 
- ▶ **Un gisement de 136 000 tonnes (artisans, commerçants) => REP** 
 - Une partie est collectée par le service public des déchets (assimilés)
- ▶ **Filière opérationnelle**
 - La collectivités collectent les déchets dangereux (en déchèterie)
 - L'éco-organisme assure l'enlèvement et le traitement à ses frais
- ▶ **Les objectifs de la filière :**
 - Collecter 0,5 kg/hab/an de déchets dangereux en 2015
 - Aujourd'hui, on estime cette collecte entre 0,25 et 0,3 kg/hab/an
 - Augmenter la collecte de 10 % par an

● La filière a un réel intérêt aujourd'hui sur les exutoires :

- ▶ **Nouvelle réglementation sur les mâchefers d'incinération**
- ▶ **Sortie du statut de déchet pour compost et digestat**

- **10 catégories de produits chimiques concernés :**
 - ▶ **Acides / Bases / Peintures / Solvants / Phytosanitaires / Filtres à huile / Aérosols / Extincteurs / Emballages souillés / Produits non identifiés**
- **Un vrai enjeu sur la prise en charge des déchets assimilés**
 - ▶ **On estime leur part à plus de 60 % des déchets dangereux en déchèterie**
- **Négociation financière difficile**
 - ▶ **Coûts en déchèteries élevés**
 - Nouvelle réglementation en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2012
 - ▶ **Entreprises du secteur en difficulté**
 - Refus d'assumer le coût réel

● Filière Emballages

▶ Test d'une extension des consignes de tri à tous les emballages en plastiques

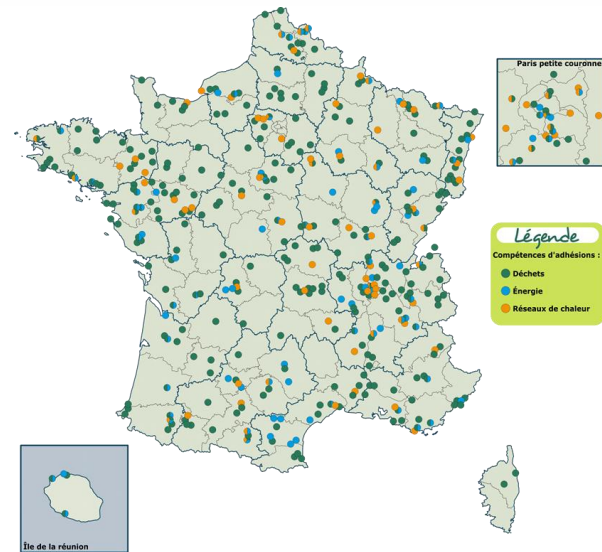
- Aujourd'hui, uniquement bouteilles et flacons => pots / barquettes / films
- Expérimentation sur 51 collectivités et 3,7 millions d'habitants

● Filière des Papiers

▶ Nouveau barème de soutien aux collectivités

- Très éloigné des attentes des collectivités (seulement 20 % de prise en charge des coûts de collecte et traitement des papiers)

● Mise en place d'une filière sur les déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI) perforants des patients en autotraitement



Merci de votre attention!

www.amorce.asso.fr

Contact : Adrien BASTIDES
abastides@amorce.asso.fr